



**Notes sur le Document du Synode romain du 27 octobre 2024
et compte rendu de l'Assemblée plénière de la CEF des 5-10 novembre 2024
+ Hervé Giraud, évêque de Viviers – 28 novembre 2024**

Comme j'en avais l'habitude dans mes précédents diocèses je viens rendre compte de deux événements que l'Église catholique a vécus ses derniers mois : le Synode romain et l'Assemblée plénière des évêques à Lourdes.

Le Document final du Synode romain

Le pape François rappelle souvent que nous vivons un changement d'époque. Face aux résistances au changement, le pape a lancé un processus synodal pour une Église plus participative. Avec cette initiative il a voulu prolonger la conviction du concile Vatican II : « *La communauté des chrétiens se reconnaît ... intimement solidaire du genre humain et de son histoire.* » (GS 1). Autrement dit : Tout ce qui est humain nous concerne. Tout ce qui touche l'Église universelle nous concerne, comme Église locale ou particulière. À l'image de Jésus qui ne marchait pas seul, entouré d'apôtres, de disciples, hommes et femmes, il est bon de marcher ensemble afin d'écouter nos contemporains, entrer en dialogue avec eux et témoigner de « la Joie de l'Évangile ». L'Église doit témoigner en effet de l'événement décisif de l'histoire : la résurrection de Jésus par Dieu le Père.

Nous connaissons le sens du mot synodal : marcher ensemble, franchir des seuils. Nous marchons avec l'humanité blessée. Le Document final voté à Rome parle d'une logique du « rien sans » : *rien sans* le consentement du peuple, *rien sans* l'évêque, *rien sans* le conseil des prêtres, *rien sans* le sens du service signifié par les diacres, *rien sans* les compétences reconnues des laïcs etc. C'est par la diversité que l'Église devient plus une communion en favorisant la participation du plus grand nombre aux processus décisionnels.

La notion de « Peuple de Dieu », déjà développée par Vatican II, a été une image centrale au Synode. Le Document final a bien réaffirmé l'importance de l'identité baptismale commune et l'importance des dons de chacun. Chaque baptisé est appelé à être un protagoniste de l'annonce de l'Évangile. L'enjeu c'est la participation de tous les baptisés à la vie de l'Église. Le synode a ainsi rappelé : « *L'option préférentielle pour les pauvres est implicite dans la foi christologique. (...) L'Église est appelée à être pauvre avec les pauvres, qui représentent souvent la majorité des fidèles, et à les écouter, et à les considérer comme agents de l'évangélisation, en apprenant avec eux à reconnaître les charismes qu'ils reçoivent de l'Esprit.* »

Dans une Église synodale, les prêtres sont appelés à vivre leur service dans une attitude de proximité, d'accueil et d'écoute du tout-venant. Avec leur évêque, ils sont appelés à vivre la fraternité presbytérale et à marcher ensemble dans le service pastoral. Le Synode note aussi que les « prêtres religieux », les prêtres *fidei donum* et ceux qui viennent d'autres nations, donnent

une ouverture au clergé diocésain et ouvrent aux horizons de toute l'Église. Les prêtres locaux doivent aider leurs confrères à s'inscrire dans l'histoire d'un diocèse concret.

En ce qui concerne les diacres, le Synode souligne que le ministère diaconal reste encore méconnu de nombreux chrétiens et il invite donc à promouvoir le diaconat permanent. Leur présence vise à éveiller l'attention de tous envers les plus pauvres.

Une réflexion importante a porté sur les charismes de fidèles. Le synode a encouragé les ministères laïcs. En plus des ministères de lecteurs, d'acolytes, de catéchistes, le synode est allé plus loin en envisageant des ministères non institués comme le ministère de coordination, d'écoute, d'accompagnement, de l'organisation d'actions caritatives. Il a parlé aussi des ministères extraordinaires de la communion ou du baptême, du ministère de la présidence des célébrations dominicales.

Le synode a aussi réfléchi sur la place des femmes : des obstacles demeurent pour obtenir une reconnaissance plus pleine de leurs charismes et de leur place dans la vie de l'Église. Aujourd'hui des femmes occupent des postes d'autorité, des postes à responsabilité (curies diocésaines). Quant à la question de l'accès des femmes au ministère diaconal elle reste ouverte. Par ailleurs les religieuses occupent une place considérable dans le service des pauvres. Le synode écrit : « *Les instituts et les associations sont appelés à agir en synergie avec l'Église locale.* » Les femmes contribuent aussi - on le souligne peu - à la recherche théologique.

En ce qui concerne les évêques le Synode demande aux fidèles à ne pas cultiver des attentes excessives à l'égard de l'évêque, en se rappelant qu'il est lui aussi un frère fragile. Le Synode souligne la relation constitutive de l'évêque avec l'Église locale.

L'Église marche aussi avec des croyants d'autres religions et avec des personnes d'autres convictions. Pour partager la joie de l'Évangile il nous faut accueillir avec gratitude leurs dons.

Pour être une Église plus synodale le pape insiste beaucoup sur les processus. Cela commence par l'écoute de la Parole de Dieu et le discernement ecclésial. Le Synode a mis en valeur « la conversation dans l'Esprit ». Le mot « conversation » exprime quelque chose de plus qu'une simple écoute ou dialogue ou échange d'idées. « Converser dans l'Esprit » consiste à discerner les signes des temps en écoutant « la clameur des pauvres et la clameur de la terre ». C'est rechercher un consensus sans masquer les conflits ni chercher des compromis au rabais.

Une Église synodale missionnaire a besoin de renouveler les processus décisionnels et les structures. Le Synode demande de vérifier la mise en place des médiations canoniques déjà prévues : synode diocésain, conseil presbytéral, conseils pastoraux (diocésain et paroissial), conseils pour les affaires économiques (diocésain et paroissial). Tout cela doit permettre de développer un esprit de collaboration et de coresponsabilité différenciée.

Le Synode a beaucoup poussé à une culture du rendre-compte. Cela doit devenir une pratique habituelle partout. Les personnes en position d'autorité sont tenues de rendre compte. Tout ceci peut aider à lutter contre le cléralisme qui est l'utilisation du pouvoir à son propre profit et qui distord l'autorité de l'Église qui doit être au service du peuple de Dieu.

Dernier mot sur une réalité soulignée par le synode : l'environnement numérique. Je cite : « *La diffusion de la culture numérique, particulièrement évidente chez les jeunes, modifie*

aussi profondément la perception de l'espace et du temps, influençant les activités quotidiennes, (...) y compris la foi. (...) Les Églises locales devraient encourager, soutenir et accompagner ceux qui sont engagés dans la mission dans l'environnement numérique. »

Assemblée plénière des évêques à Lourdes - 5 au 10 novembre 2024

À l'assemblée plénière de la Conférence des évêques de France à Lourdes (5 - 10 novembre 2024) plusieurs sujets ont été abordés : l'Ukraine, la Mission, le Synode romain, les Séminaires, la lutte contre les violences et abus sur victimes mineurs ou adultes, l'Enseignement catholique, la Mission de France, la formation des évêques, la sécurité informatique, les États généraux du Patrimoine. Mais nous avons commencé par les questions d'actualités,

Questions d'actualité

Des évêques sont intervenus pour parler des situations à Gaza, en Nouvelle Calédonie, en Martinique, sur la régularisation des sans-papiers de plus en plus désespérés. Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris, a rappelé que la cathédrale Notre-Dame de Paris serait réouverte le 7 décembre 2024. Personnellement je suis intervenu sur deux points. Tout d'abord sur les inondations en Ardèche où 95 communes ont été reconnues en état de catastrophe naturelle le 5 novembre. J'ai rapporté cette belle histoire d'un petit garçon de Limony qui, absent à l'école, a pensé à sauver son cartable lorsqu'il a vu l'eau monter au rez-de-chaussée. Je suis aussi intervenu pour parler des jeunes « influenceurs » catholiques sur les Réseaux Sociaux et de la difficile question de la régulation pour ceux qui se prétendent catholiques.

Ukraine

Sur la situation en Ukraine nous avons écouté un discours de Mgr Sviatoslav Schevchuk, Primat de l'Église greco-catholique ukrainienne. Il a parlé de « guerre sacrilège », de résilience, de « guerre de mensonges » (citant le pape François) là où le patriarche orthodoxe de Moscou a déclaré une guerre sainte, un « djihad orthodoxe ». Il estime que cette militarisation soutenue par l'Église orthodoxe est une hérésie. Les Ukrainiens ne veulent pas retourner dans « la prison des peuples ». Sur le plan de la foi, il a fait remarquer que l'image du Dieu protecteur était désormais détruite en Ukraine. Selon lui c'est peut-être l'occasion de reconnaître le vrai Dieu face aux questions existentielles. Les Ukrainiens ne veulent pas d'une Église d'État, mais une Église libre.

La Mission

L'assemblée a ensuite repris son dossier de réflexion sur la mission avec une perspective œcuménique. Nous avons reçu le Métropolitain Dimitrios, exarque du patriarcat œcuménique, puis Christian Krieger, pasteur de la Fédération protestante unie de France. Ce dernier a souligné que la quête spirituelle de nos concitoyens nous oblige à trouver un langage nouveau. On a parlé de la « biodiversité » des manières d'évangéliser.

Nous avons ensuite écouté des évêques africains de la République Démocratique du Congo, du Mozambique, du Burkina-Faso, du Rwanda. Ils ont rendu hommage aux missionnaires, parlé des nombreux conflits ethniques ou interreligieux, des inégalités, des corruptions, des migrations, de l'influence de multinationales. Ils ont surtout noté que le

ressentiment anti-français pourrait avoir des effets néfastes sur la mission en Afrique. L'échange a mis en relief que tous les fidèles ont une mission universelle (Cf. Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus) ; les prêtres ont eux aussi « *une mission de salut d'ampleur universelle.* » Mais la question majeure est celle du décalage culturel. Les cultures africaines n'ont pas assez été prises en compte lors de la colonisation et de l'évangélisation du continent africain. Les prêtres africains doivent donc éviter cet écueil et s'inculturer en France. Pour améliorer l'envoi et l'accompagnement de prêtres missionnaires dans le cadre de relations entre Églises, les archevêques africains ont proposé la création d'un institut international de missiologie et de pastorale. Quelques évêques ont fait remarquer qu'on a peu parlé des religieuses africaines.

Les échanges sur la Mission ont continué avec les mouvements scouts : Scouts et Guides de France, Guides et Scouts d'Europe, Scouts Unitaires de France. Trois couples ont présenté leur mouvement et leurs accents dans une belle complémentarité. Le scoutisme grandit en nombre en France. Les demandes de baptêmes augmentent aussi.

Les Séminaires

L'Assemblée a fait le point de la situation des Séminaires et Propédeutiques en France. Nous avons constaté la baisse globale des effectifs et l'augmentation des coûts des structures. Des questions restent à travailler : le rapport à un diocèse comme territoire, la formation par alternance, la formation des formateurs.

Lutte contre les violences

Les évêques ont repris les résultats des Groupes de travail post-Ciase. Ils se sont engagés à publier pour leur diocèse au cours de l'année 2025 des repères pour les confesseurs, une charte pour l'accompagnement spirituel, un document pour l'accompagnement du ministère des prêtres. Nous avons envisagé deux pistes de réflexion sur les personnes *adultes* victimes d'abus. Il faut tenir compte de la justice canonique, civile et restaurative. Marie Derain de Vaucresson est intervenue comme présidente de l'INIRR (instance nationale de reconnaissance et de réparation pour les victimes mineures). 1053 personnes ont été accompagnées personnellement. Le fonds SELAM a reçu 37 M€. Une somme de 35 907 €, en moyenne, a été donnée à chaque victime. Personnellement je suis intervenu sur la notion de médiation qui serait à approfondir.

Enseignement catholique

Les effectifs ne fléchissent pas en France. Mais actuellement le climat est délétère. Des adversités politiques ou syndicales grandissent. Les problèmes d'identité de genre, d'éducation affective émergent. Nous avons réfléchi à la notion de « caractère propre », défini en 1977 par le Conseil Constitutionnel comme étant une liberté d'enseignement. C'est un type d'éducation chrétienne, dépassant les propositions pastorales. Notre seule préoccupation est celle-ci : donner l'occasion à un jeune, au cours de sa scolarité, de faire la rencontre du Christ. Nous serons contrôlés sur les finances, les programmes et le respect des valeurs de la République. Il faut soutenir les chefs d'établissement et les former. On a noté aussi un malaise des prêtres « envoyés » dans les établissements. Les instituts de formation sont un enjeu majeur. Le rapport de Bernard Stasi en décembre 2003 affirmait que le non-enseignement de la religion faisait le lit du fondamentalisme. Il nous faudra communiquer sur ce que l'Enseignement Catholique apporte de positif à la société française et mieux définir culture chrétienne, catéchisme etc.

Mission de France

Les évêques de France ont approuvé les « Statuts de la Prélature Mission de France ». qui permettront aux 350 fidèles laïcs engagés avec la Mission de France d'être, comme les prêtres et les diacres, membres de la Prélature. J'attends maintenant la *confirmation* de Rome. Par ailleurs j'ai estimé que le moment était donc venu de remettre ma charge après 10 ans de service de la Prélature. J'ai présenté ma « démission » au pape François mais reste en fonction tant que ce dernier n'aura pas accepté cette « démission ».

Formation initiale et continue des évêques

Un programme de formation initiale sur deux ans a été mis en place pour les jeunes évêques. Une formation continue spécifique sera prévue au moment d'un transfert ou de l'éméritat. Il sera question de la vie personnelle de l'évêque (santé, sport, équilibre de vie), des questions temporelles, de l'art de gouverner. Des « *visites régulières* » sont à intégrer dans cette formation, sans oublier les évêques auxiliaires.

Informatique et numérique

Nous avons ensuite abordé la question de la fragilité de nos systèmes informatiques. Nous manquons d'experts en sécurité informatique. Les risques de fuite de données sensibles sont réels. Un directeur des systèmes d'information sera embauché au niveau national.

Patrimoine religieux

Mgr Alain Planet a présenté les États généraux du patrimoine religieux. Les églises sont, en elles-mêmes, des lieux d'évangélisation. De nombreux catéchumènes se convertissent dans les églises grâce à un vitrail, un tableau, un silence, une prière, une musique, un chant... Il a été précisé que les églises étant des lieux de culte, il faut parler non pas d'« usage partagé » quand il y a des demandes de concerts par exemple, mais d'« usage compatible avec l'accord du curé affectataire ».

Conclusion

L'an prochain, dans l'Église catholique, s'ouvrira une Année Jubilaire à Rome. En Ardèche elle commencera dans la simplicité le dimanche 29 décembre 2024 dans la collégiale de Tournon-sur-Rhône. Les fidèles sont appelés, d'une manière encore plus pressante que d'ordinaire, à poser des gestes de « fraternité et d'amitié sociale ». Alors que croissent des conflits désastreux et que beaucoup vivent des situations sociales douloureuses, notre diocèse a besoin, comme partout, de motifs d'espoir et surtout de signes d'espérance. Croyants ou non, nous sommes invités à être des artisans de paix et de justice. Le thème choisi par le pape François pour le Jubilé de 2025 est celui de l'espérance. Il nous demande d'être des « pèlerins d'espérance ». C'est ce que je souhaite à tous et à chacun. Bon avent et bonne année liturgique.